



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de l'environnement
de l'aménagement
et du logement**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé de l'ouverture d'une enquête publique conformément à l'arrêté préfectoral n°R02-2022-05-18-000031 du 18 mai 2022 relative à la demande de concession d'utilisation du domaine public maritime en dehors des ports pour l'installation d'un câble sous-marin de télécommunication entre Cuba et la Martinique.

Cette enquête publique d'une durée de quinze (15) jours consécutifs se déroulera du 14 juin 2022 au 28 juin 2022 inclus, à la mairie de Schœlcher, siège de l'enquête publique.

Madame Leïla BOURGADE est désigné en qualité de commissaire enquêteur, par décision du tribunal administratif, n° E22000005 / 97 du 10 mai 2022, pour encadrer et conduire l'enquête publique et siègera à la mairie de Schœlcher.

Elle se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites et orales à la mairie de Schœlcher, siège de l'enquête publique aux dates et heures indiquées dans le tableau ci-après :

Mardi 14 juin 2022	08h30 - 12h30	Ouverture et permanence
Mardi 21 juin 2022	08h30 - 12h30	Permanence
Mardi 28 juin 2022	08h30 - 12h30	Permanence
Mercredi 29 juin 2022	Clôture	

Le dossier complet ainsi que les pièces qui l'accompagnent, le registre d'enquête publique, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, sont déposés à la mairie de Schœlcher, pendant le délai prévu à l'article 2 de l'arrêté susmentionné. Le dossier est consultable à la mairie de Schœlcher, et également sur le site internet de la direction de l'environnement de l'aménagement et du logement (DEAL) à l'adresse ci-dessous : <http://martinique.developpement-durable.gouv.fr/> « participation du public/enquêtes publiques 2022 ».

Le public peut prendre librement connaissance et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet, ou les adresser par courrier au commissaire enquêteur, à la mairie de Schœlcher, ou par mail à l'adresse ci-après, avant la clôture de l'enquête publique : enquetes-publiques.deal972@developpement-durable.gouv.fr. Ces observations seront annexées aux registres d'enquête publique.

La société Orange est le responsable du projet. Les frais afférents à cette enquête publique (publicité dans les journaux, publicité sur les sites, ainsi que les frais et les indemnités du commissaire enquêteur) sont à la charge de la société Orange.

Toutes informations relatives à ce dossier pourront être demandées auprès de :

La société Orange – M. Sébastien TESIO – Chef de projet - Tél. : 01 42 75 33 55 – 07 86 98 93 17
Mail : sebastien.tesio@orange.com

Le bureau d'études SETEC - M. Marc CHENOZ – Chef de projet - Mail : marc.chenoz@setec.com

ou
La Direction de la mer – Mme Virginie GALLONI D'ISTRIA - Service de la planification et de l'environnement marin - Tél. 05 96 59 58 37 – Courriel : virginie.galloni-distria@mer.gouv.fr

Pendant un (1) an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public à la mairie de Schœlcher et sur le site internet de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) :

<http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/> « participation du public/enquêtes publiques 2022 ».

Schœlcher, le 23 MAI 2022

Pour le Directeur de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
La Cheffe de la Mission
Enquêtes Publiques et Affaires Juridiques

DEAL Martinique
Mission « Enquêtes Publiques et Affaires Juridiques » - EPAJ
BP 7212 - Pointe de Jaham - 97274 Schœlcher Cedex
Tél. : 05 96 59 58 64

Valérie GUAVEÏA